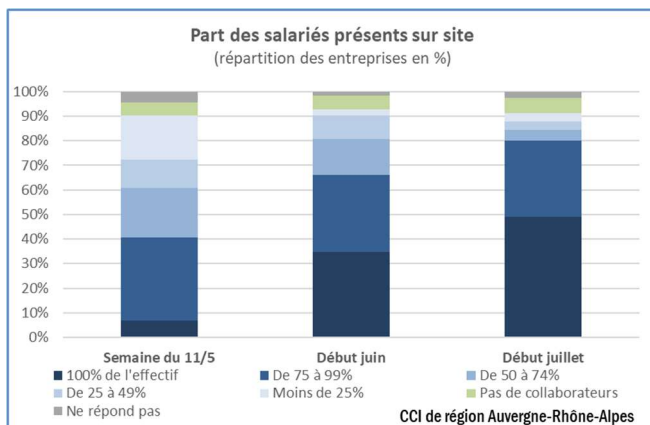
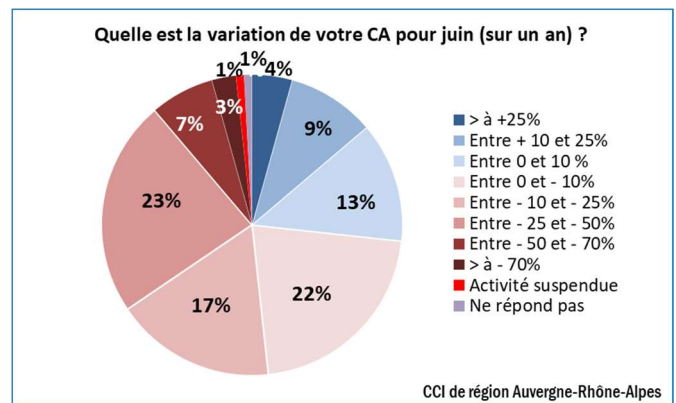


Observatoire économique Crise COVID-19

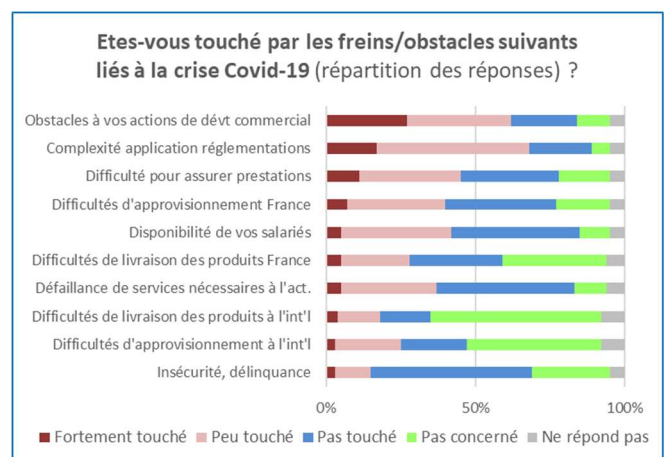
Cette note analyse les réponses de **116 dirigeants d'entreprises, membres élus des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes**, à une enquête sur les conséquences économiques de la crise Covid-19. 48 dirigent une entreprise industrielle, 36 sont des prestataires de services et 32 des commerçants. L'enquête a été menée du **1^{er} au 6 juillet 2020**.

Le mois de juin **confirme le redressement** en termes de chiffre d'affaires, mais le **bilan reste défavorable** : 73 % des répondants annoncent un chiffre d'affaires en recul sur un an, une part en baisse de 12 points par rapport à mai. Le recul est plus fort pour la part des entreprises dont le CA chute d'au moins 50 % (- 18 points à 11 %). Près d'1/4 des entreprises enregistrent une baisse entre 25 et 50 %. **26 % des entreprises enregistrent une progression** de chiffre d'affaires par rapport à juin 2019. La hausse est supérieure à 25 % pour 4 % des entreprises. Le même pourcentage d'entreprises se considère en sur-activité. C'est dans le commerce que la part des entreprises en hausse de chiffre d'affaires est la plus élevée.



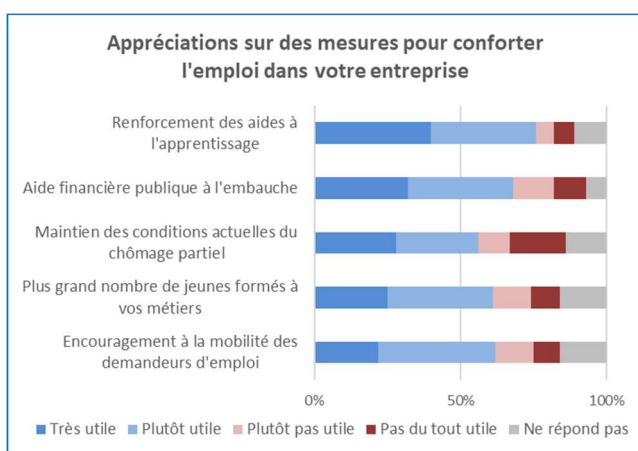
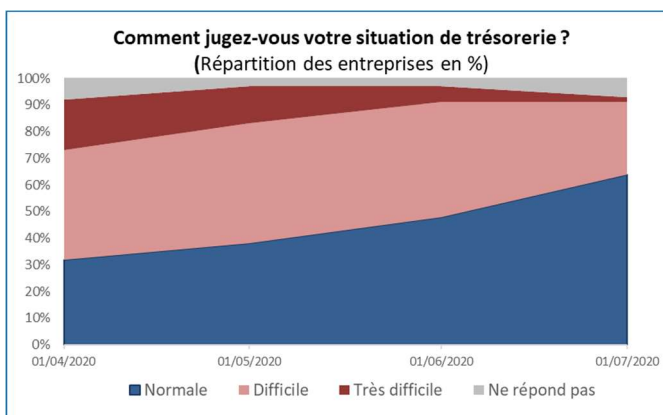
En termes de conditions d'exercice de l'activité, l'enquête de juillet enregistre une **nouvelle progression dans le retour des collaborateurs en présentiel**. Pour 80 % des entreprises, au moins 75 % de l'effectif est de retour sur site (soit + 14 points en un mois). Pour une entreprise sur deux, la totalité de l'effectif est présent. Les problèmes de disponibilité des salariés sont en recul : **5 % des entreprises disent être fortement touchées (soit deux fois moins que début juin) et 37 % disent l'être un peu**. Les activités de services sont les plus touchées par la problématique. Si le retour des collaborateurs en présentiel se confirme, 37 % des entreprises se disent néanmoins toujours en activité réduite. Très peu demeurent en revanche en suspension d'activité.

Il se confirme que les entreprises sont confrontées à moins de freins, à l'exception de la **complexité d'application des réglementations sanitaires Covid-19** (17 % se disent fortement touchés et 51 % un peu). Certains répondants attirent l'attention sur la perte de rentabilité qui en découle. Les **obstacles au développement commercial se desserrent** encore mais 27 % restent fortement touchés. Ce mois, plusieurs entreprises évoquent les difficultés pour mener leur développement à l'international. Les difficultés de livraison/approvisionnement continuent de se replier mais pour les entreprises concernées, une majorité doit toujours y faire face, même ponctuellement, sauf pour les livraisons en France.



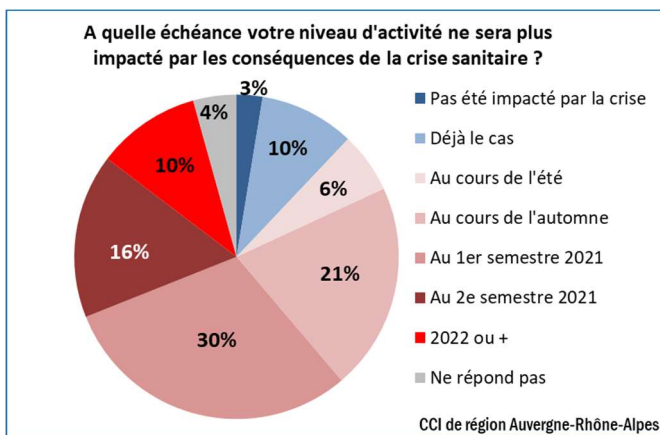


29 % des répondants disent rencontrer des difficultés de trésorerie soit une part en recul sensible (- 20 points). En trois mois, la part des entreprises en situation normale de trésorerie s'est progressivement redressée, alors que les situations très difficiles sont en recul. Cette amélioration se produit dans tous les secteurs mais c'est dans **le commerce qu'elle est la plus sensible**, probablement du fait d'une hausse du chiffre d'affaires pour une part des entreprises. Cet état de fait début juillet n'empêche pas les entreprises d'être préoccupées par la situation à partir de la rentrée, notamment quand il faudra faire face au report des charges. L'insuffisance de chiffre d'affaires reste la cause première des difficultés, mais **une entreprise sur deux cite aussi les retards de règlement.**



Comme le mois dernier, 13 % des répondants n'ont pas été impactés par la crise ou ne le sont plus. Cette part est plus élevée dans le commerce. 27 % des entreprises s'attendent à ce que leur niveau d'activité ne soit plus impacté d'ici la fin de l'année. Là encore les commerces sont les plus optimistes. **La plus grande part des répondants (46 %) s'attend à subir des effets jusqu'en 2021**, une part en augmentation depuis l'enquête de juin. Cette prévision est plus fréquente dans l'industrie. Pour 10 % des entreprises (industrie et services), le niveau d'activité devrait rester impacté au moins jusqu'en 2022. Cette part est en recul de cinq points depuis la dernière enquête. Globalement, l'activité en juillet-août devrait être moins soutenue que l'année dernière pour 56 % des entreprises.

Face au choc économique causé par la crise sanitaire, la nécessité de conforter l'emploi est une préoccupation des entreprises. Des mesures de soutien à l'emploi, testées dans l'enquête de juillet, sont ainsi jugées utiles par une majorité de répondants. La plus attendue semble être le **renfort des aides à l'apprentissage**, jugé utile par les ¾ des répondants (très utile pour 40 %). **Une aide financière à l'embauche** est jugée utile par 2/3 des répondants, le niveau le plus élevé étant rencontré dans les services. Les appréciations sont un peu plus partagées pour le maintien des conditions actuelles du chômage partiel, mais 56 % jugent ce maintien utile. C'est dans l'industrie que la formation de plus de jeunes aux métiers est jugée la plus utile.



Interrogés dans le cadre d'une question ouverte sur les caractéristiques de leur activité/métier qui seront durablement modifiées par les conséquences de la crise sanitaire, les répondants évoquent le plus fréquemment des **dimensions d'organisation ou de management** : gagner encore en flexibilité, gestion des stocks revue, développement commercial modifié, bond en avant du télétravail, avec à la fois des aspects vertueux et défavorables. En termes de secteurs, des acteurs de la **filière automobile** s'inquiètent du devenir de cette dernière. Quant aux entrepreneurs les plus actifs au grand export, ils sont préoccupés par les **difficultés pratiques pour partir à la conquête des marchés étrangers.**

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes remercie les membres élus des CCI pour le temps consacré à l'enquête alors qu'ils sont mobilisés pour permettre à leur entreprise de faire face à la situation et qu'ils sont engagés auprès du tissu d'entreprises de leur territoire.